



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

autoroutes

Question écrite n° 118220

### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur le nettoyage des abords d'autoroutes et des bretelles d'accès. Par manque réel de civisme de nombreux automobilistes, ces abords et accotements restent souvent de longs mois sans nettoyage et se couvrent de papiers gras, de sacs plastiques et d'immondices. Cette situation donne une image très dégradée de notre pays et de ses liaisons autoroutières. Ce nettoyage insuffisant porte préjudice à la qualité des transports routiers et semble ne pas être suffisamment pris en compte par les sociétés d'autoroutes privées qui gèrent ces tracés. Il conviendrait d'engager une action de sensibilisation des différents partenaires sur ce sujet. Il lui demande donc s'il peut reprendre à son compte cette suggestion.

### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 118220

**Rubrique :** Voirie

**Ministère interrogé :** transports, équipement, tourisme et mer

**Ministère attributaire :** écologie, développement et aménagement durables

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 février 2007, page 1512